

1. La Suisse: chiffres et faits

Trouvez les réponses correspondantes. Classez tous les mots proposés.

Berne	41'248 km ²	Rhin	Allemand	italien	7,4 millions	Liechtenstein
France	Allemagne	La Suisse	26	1291	Zurich	français
Rhône	Genève	romanche		Autriche	Italie	1 ^{er} août
	Bâle					Lausanne

Pays: La Suisse

Population:

Capitale:

Pays limitrophes:

Date de création:

Fête nationale:

Principaux cours d'eau:

Nombre de cantons:

Langues parlées:

Villes:

Superficie:

2. Mon pays d'origine: chiffres et faits

Dessinez votre pays et complétez la liste des chiffres et des noms. Comparez avec la Suisse et discutez de votre pays d'origine pendant le cours.

Pays:

Population:

Capitale:

Langues:

Date de création:

Pays limitrophes:

Fête nationale (date):

Villes principales:

Superficie:

Principaux cours d'eau:

1. Les cantons: noms et abréviations

A quels cantons correspondent les abréviations suivantes? Classez toutes les abréviations proposées.



Zurich ZH	Fribourg	Argovie
Berne	Soleure	Thurgovie
Lucerne	Bâle-Ville	Tessin
Uri	Bâle-Campagne	Vaud
Schwytz	Schaffhouse	Valais
Obwald	Appenzell Rhodes-Extérieures	Neuchâtel
Nidwald	Appenzell Rhodes-Intérieures	Genève
Glaris	Saint-Gall	Jura
Zoug	Grisons	

2. Quels cantons connaissez-vous?

Quels cantons connaissez-vous?
Dans lesquels avez-vous déjà voyagé?
Dans le(s)quel(s) avez-vous habité?
Parlez brièvement de votre expérience
et consultez la carte de la Suisse en
page intérieure du guide ECHO.



1. Les responsabilités de la Confédération

Retrouvez les titres correspondants. Classez tous les titres proposés. Attention, un titre ne correspond à aucun texte. Lequel?

Armée

Circulation

Douanes

Politique financière

Politique étrangère

Formation professionnelle

A Politique financière

La Confédération contrôle la masse monétaire. Seule la Banque nationale suisse est autorisée à imprimer des billets et à frapper des pièces de monnaie, puis à les mettre en circulation.

B

La Confédération réglemente la formation professionnelle. Elle a réglementé plus de 400 métiers (lire à ce sujet la section «formation en entreprise»: ECHO, page 29).

C

La Confédération fixe et perçoit les droits de douane à l'importation et à l'exportation. Des contrôles douaniers sont effectués à la frontière des pays voisins.

D

Les responsabilités de l'armée suisse comportent trois points essentiels:

- renforcer les processus de paix en Europe et encourager la paix;
- protéger militairement le pays;
- aider et assister les personnes en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger.

E

La loi sur la sécurité routière fait partie des responsabilités de la Confédération. La Confédération fixe entre autres les limitations de vitesse sur autoroute ou la vitesse maximale autorisée et les interdictions de circuler la nuit pour les poids lourds. La Confédération construit et gère le réseau routier national (A1, etc.).

2. La politique étrangère

Lisez les objectifs de la politique étrangère suisse: lequel vous semble le plus important? Organisez un débat à ce sujet pendant le cours.

Les cinq objectifs de la politique étrangère de la Confédération sont:

- Stabiliser la vie commune des citoyens.
- Veiller au respect des droits de l'homme et encourager la démocratie.
- Représenter les intérêts de l'économie suisse à l'étranger.
- Soulager la misère et la pauvreté dans le monde.
- Préserver les ressources naturelles (sols, forêts, eau, air, énergie).



1. La protection de l'environnement

Que voyez-vous sur la photo? Il y a deux bonnes réponses, lesquelles?



Sur la photo, je vois:

- une centrale électrique
- une station d'épuration des eaux
- une usine automobile
- un centre commercial
- une piscine municipale
- une usine d'incinération des ordures ménagères

2. Questions et réponses

Le recyclage des déchets, ainsi que les stations d'épuration des eaux sont des éléments fondamentaux pour la protection de l'environnement. Comment la protection de l'environnement est-elle organisée dans votre commune? Répondez aux questions suivantes pendant le cours.

Ramassage des déchets, recyclage: Qui ramasse les ordures ménagères dans votre quartier? Où les ordures sont-elles transportées? Que se passe-t-il ensuite? Que se passe-t-il avec les vieux papiers (journaux et/ou cartons)? Où sont rassemblés le verre et l'huile de vidange? Que se passe-t-il ensuite?

Distribution de l'eau: D'où provient l'eau potable? Où est-elle stockée? Où s'écoulent les eaux usées des foyers et des entreprises? Où sont-elles traitées?

3. Excursion

Rendez-vous dans une usine d'incinération des ordures ou une station d'épuration des eaux près de chez vous. Renseignez-vous si l'usine organise des visites guidées pour groupes. Discutez avec votre professeur de la meilleure manière d'organiser cette excursion.

4. Comparaison

- **Que se passe-t-il avec les ordures ménagères dans votre pays d'origine?**
- **Comment sont-elles traitées?**
- **Comment la distribution de l'eau est-elle organisée?**

Discutez de ces questions en petits groupes et présentez les résultats de votre débat en plénum. Comparez avec la distribution de l'eau et le recyclage dans votre lieu de résidence.



1. Répartir les responsabilités

Qui se charge de ces tâches? Classez tous les mots proposés.



La Suisse = la Confédération = 26 cantons = 2815 communes (mise à jour: 2004)

distribution de l'électricité pompiers douanes formation professionnelle police cantonale
distribution de l'eau politique financière politique étrangère organisation de l'école armée
circulation ramassage des ordures aménagement et entretien des routes locales construction de bâtiments scolaires
bâtiment et travaux publics protection de l'environnement santé publique politique économique



Responsabilités de la Confédération

politique monétaire

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Responsabilités des cantons

santé publique

.....

.....

.....

.....

.....

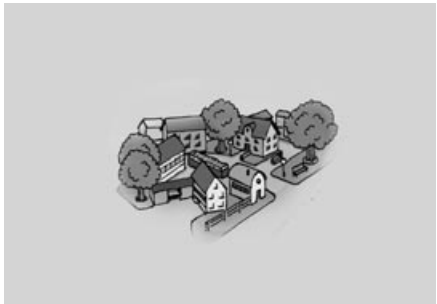
.....

.....

.....

.....

.....



Responsabilités des communes

distribution de l'électricité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1. Notions fondamentales

Reconstituez les paires. Reliez les éléments entre eux et notez la solution.

- 1** La répartition des pouvoirs signifie que l'Etat est divisé en trois secteurs, à savoir...
- 2** Les personnes qui disposent du droit de vote...
- 3** La population comptait en 2004...

- A** ... environ 4,8 millions d'électeurs.
- B** ... le Parlement, le gouvernement et les tribunaux.
- C** ... doivent être âgées d'au moins 18 ans. Lire à ce sujet la section «Droits politiques», ECHO, page 16.

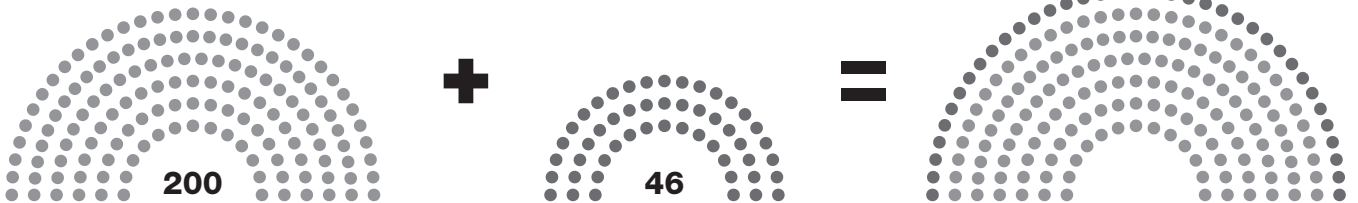
Solution

1 **2** **3**

B

2. Les organes de l'Etat au niveau fédéral: le Parlement

Reconstituez les paires. Reliez les éléments entre eux et notez la solution.



- 1** Le **Parlement**...
- 2** Le **Conseil national**...
- 3** Le **Conseil des Etats**...
- 4** Les cantons d'Obwald, de Nidwald, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures envoient...
- 5** Tous les autres cantons délèguent...
- 6** L'**Assemblée fédérale** (Chambres réunies)...

- A** ... se compose de 46 représentant(e)s des cantons.
- B** ... se compose de deux chambres.
- C** ... chacun deux représentant(e)s du canton au Conseil des Etats.
- D** ... se compose du Conseil national et du Conseil des Etats.
- E** ... se compose de 200 député(e)s.
- F** ... chacun un(e) représentant(e) du canton au Conseil des Etats.

Solution

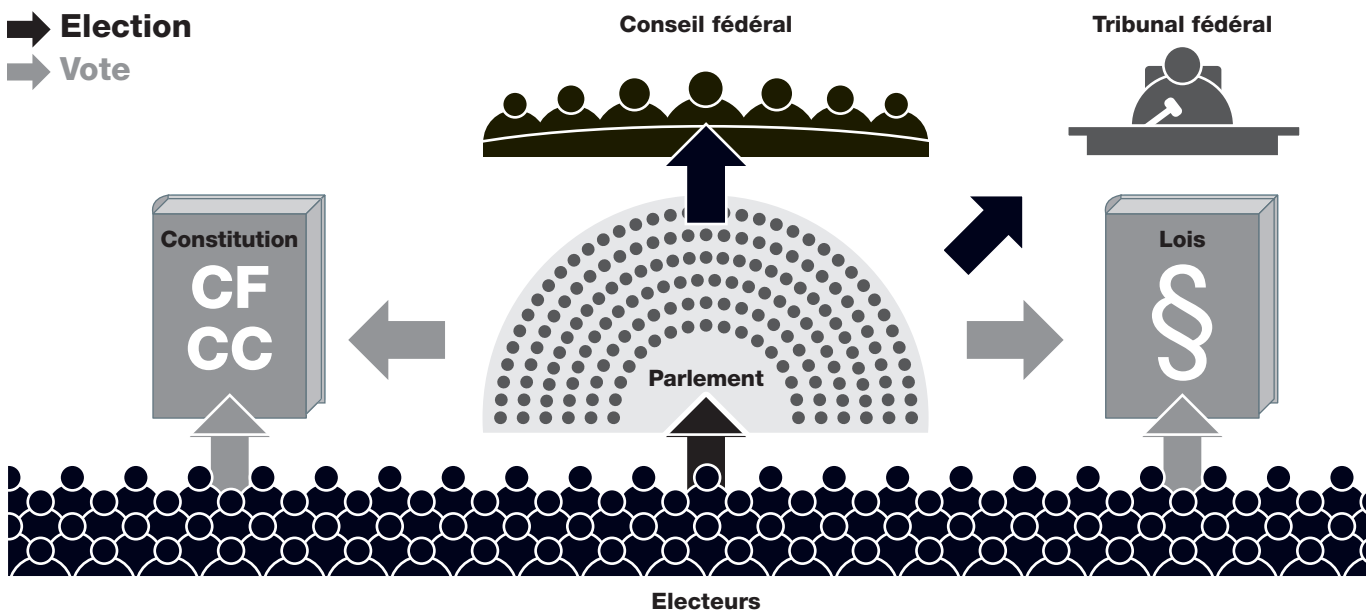
1 **2** **3** **4** **5** **6**

B

1. La démocratie directe

Que signifie la démocratie directe en Suisse? Organisez un débat pendant le cours. Aidez-vous du graphique et des textes.

Elections et votes au niveau fédéral



La démocratie directe au niveau de la Confédération, des cantons et des communes

Confédération Les électeurs élisent le Parlement (Conseil national et Conseil des Etats) et votent les projets, les lois et les modifications de la Constitution. En outre, ils ont le droit de lancer et signer des initiatives populaires et des demandes de référendum au niveau fédéral.

Cantons Les électeurs élisent le Parlement (Conseil cantonal, Grand Conseil ou Parlement) et le gouvernement (Conseil-exécutif ou Conseil d'Etat) au niveau cantonal. Ils votent les projets, les lois et les modifications de la Constitution ou de la loi proposés par le canton et peuvent lancer et signer des initiatives et des demandes de référendum au niveau cantonal.

Communes Dans les villes et les communes avec un nombre suffisant d'habitants, les électeurs désignent le Parlement communal ou municipal (législatif), ainsi que le Conseil communal et municipal (exécutif). Dans plus de 80 % des communes, les électeurs se réunissent au moins une fois par an pour procéder à une élection au sein de l'Assemblée communale ou de l'Assemblée primaire (législatif). A cette occasion, ils élisent le Conseil communal et le président de la commune (exécutif) et votent sur les questions de fond et les décrets de la commune, par exemple le montant des impôts (locaux) ou les autorisations de construire (routes, écoles, etc.). Les électeurs peuvent déposer une motion à l'Assemblée communale et prendre part aux délibérations. Ils disposent en outre d'un droit d'initiative grâce auquel ils peuvent émettre des propositions sur les questions importantes.

2. Dans votre pays d'origine

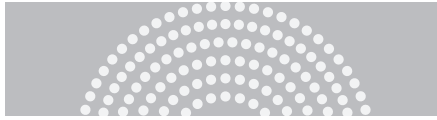
Comparez le système de vote et d'élection de la Suisse avec celui de votre pays d'origine. Quelles sont les similitudes? Quelles sont les différences? Expliquez brièvement et dessinez un graphique.

1. Les organes de l'Etat au niveau fédéral

Trouvez les bonnes réponses. Classez les mots dans la colonne correspondante.

Conseil fédéral: 7 membres Chancellerie fédérale chancelier/ière Tribunal fédéral
 Conseil des Etats: 46 membres président(e) de la Confédération Conseil national: 200 membres

La Confédération / la Suisse



Parlement (législatif)

.....

.....

.....

.....

.....



Gouvernement (exécutif)

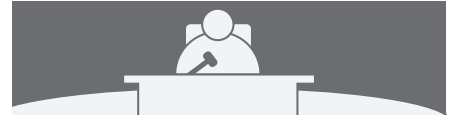
.....

.....

.....

.....

.....



Tribunal (judiciaire)

Tribunal fédéral

.....

.....

.....

.....

.....

2. Le Conseil fédéral

Répondez aux questions 1 et 2. Vous trouverez des informations sur le site Internet de la Confédération www.admin.ch.

Questions:

1. Comment s'appellent les sept membres du Conseil fédéral?

2. Comment s'appelle le ou la président(e) de la Confédération?



Conseillers fédéraux de l'année

Président(e) de la Confédération →

Conseillers fédéraux →

Nom

Département

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1. Le canton

Complétez les phrases et cochez les cases correspondantes.

1. J'habite dans le canton de

2. Les langues parlées dans mon canton sont

3. Les organes d'Etat (législatif, exécutif) dans le canton sont:

Législatif

- Conseil cantonal
- Grand Conseil
- Parlement

Nombre de membres:

Exécutif (gouvernement)

- Conseil-exécutif
- Conseil d'Etat

Nombre de membres:

2. La commune

Complétez les phrases et cochez les cases correspondantes.

1. Ma commune/ville s'appelle:

2. Elle compte _____ habitants.

3. Les organes d'Etat (législatif, exécutif) de la commune/ville sont:

Le Parlement (législatif)

- Assemblée communale
- Conseil général
- Conseil de ville
- Grand Conseil municipal

Nombre de membres:

Le gouvernement (exécutif)

- Conseil communal
- Conseil municipal

Nombre de membres:

1. Une administration à trois niveaux

Lisez les questions suivantes et racontez vos expériences personnelles.



Les habitants de la Suisse entrent en contact avec les employés des administrations à différents niveaux, le plus souvent par courrier.



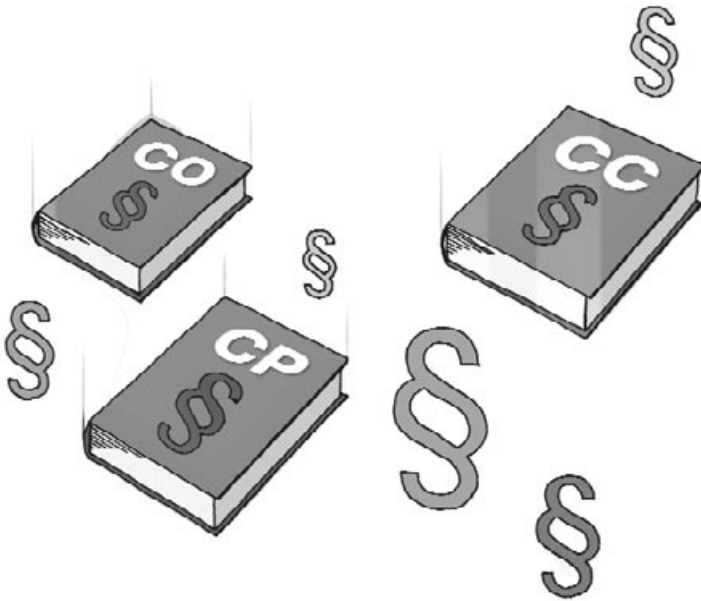
Questions

1. Avec quels services administratifs êtes-vous déjà entré en contact?
2. Avez-vous contacté ce service directement en vous présentant au guichet ou par téléphone ou encore par écrit, par courrier postal ou par courrier électronique?
3. Jusqu'à présent, qui vous a fourni des informations essentielles sur la vie en Suisse (brochures, prospectus, fiches d'information)?
4. Qui vous a aidé à comprendre ces documents?
5. Avez-vous eu des difficultés à vous faire comprendre lorsque vous vous êtes présenté au guichet ou que vous avez téléphoné?
6. Les lettres et les formulaires étaient-ils faciles à comprendre?
7. Par quel moyen conseilleriez-vous de prendre contact avec les services administratifs?
8. Dans quelle situation avez-vous fait une bonne expérience?

1. La procédure de consultation

Lisez le texte et discutez ensuite des questions de l'exercice 2.

➔ Règles écrites établies, les lois possèdent un caractère obligatoire.



La procédure de consultation

En Suisse, la création d'une nouvelle loi peut durer longtemps, parfois plusieurs années. Il s'agit d'un processus complexe et la procédure de consultation en fait partie.

Au cours de la procédure de consultation, les partis politiques, les syndicats, les associations et les particuliers (des représentants des milieux intéressés) peuvent exprimer leur opinion. Ainsi, un grand nombre de personnes ont l'occasion d'expliquer ce qu'elles trouvent positif et ce qu'il faudrait modifier dans ce premier projet de loi. Celui-ci est ensuite révisé. Au cours de cette nouvelle étape de rédaction, on recherche des compromis, des formulations pouvant convenir au plus grand nombre de représentants. Pour chaque nouvelle loi, il faut négocier des solutions (= démocratie de négociation).

2. Discussion

Choisissez une question et discutez-en pendant le cours.



Questions

1. Quelle est la procédure de création d'une nouvelle loi dans votre pays d'origine?
2. Avez-vous déjà essayé de trouver des compromis dans votre vie quotidienne (avec des collègues au travail ou avec les membres de votre famille)? Avez-vous trouvé une solution? Comment avez-vous négocié ce compromis? Etait-ce difficile? Quels ont été les points positifs?

1. Droits fondamentaux

Parmi les droits fondamentaux énoncés ci-dessous, lequel est le plus important pour vous? Expliquez votre choix et discutez-en pendant le cours.



Dignité humaine (art. 7 de la CF): «La dignité humaine doit être respectée et protégée.»

Egalité (art. 8 de la CF): «Tous les êtres humains sont égaux devant la loi. Nul ne soit subir de discrimination ... L'homme et la femme sont égaux en droit»

Protection des enfants et des jeunes (art. 11 de la CF): «Les enfants et les jeunes ont droit à une protection particulière ... et à l'encouragement de leur développement.»

Liberté de conscience et de croyance (art. 15 de la CF): «Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques ... Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir»

2. Egalité de l'homme et de la femme

Lisez les questions suivantes et discutez des différents sujets pendant le cours. Racontez vos expériences personnelles à ce propos.

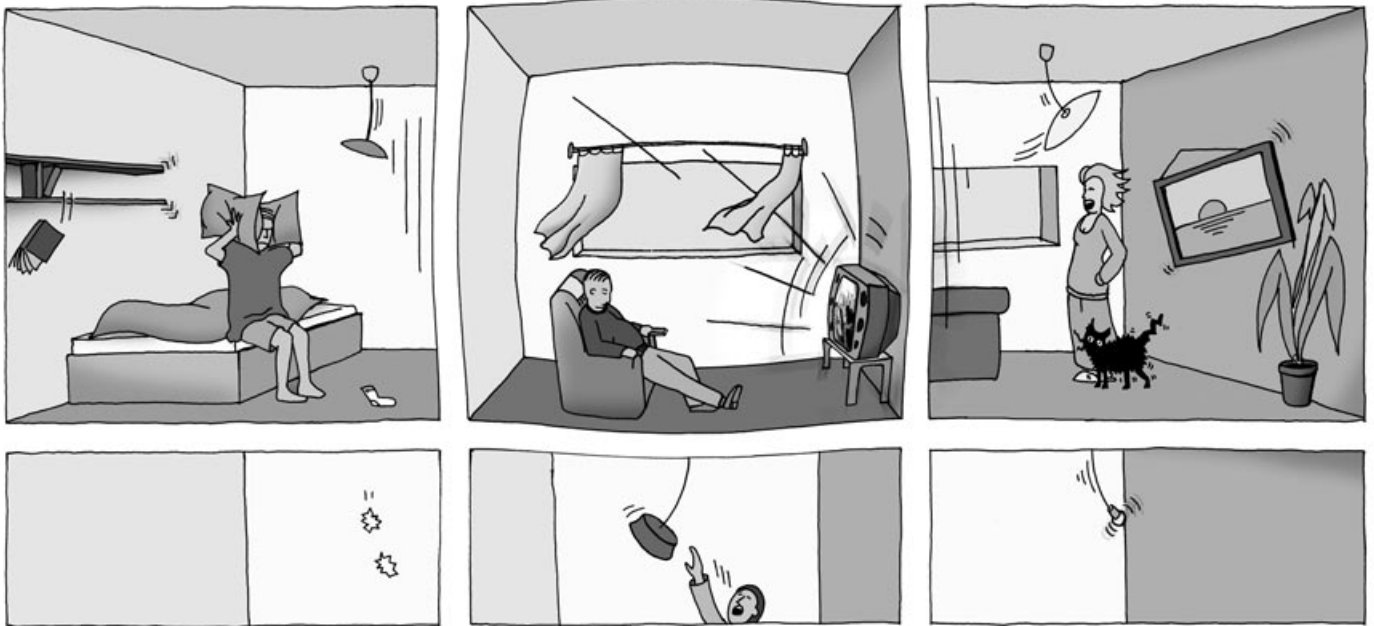


Questions

1. «L'homme et la femme sont égaux en droit.» Que signifie cette phrase pour vous?
2. Que signifie l'égalité homme-femme dans la famille, dans la formation et au travail? Quelles sont les expériences que vous avez faites en Suisse à ce sujet?
3. Que signifie être partenaire dans un couple? Par exemple, que la femme, comme l'homme, exerce une activité professionnelle? Que les travaux ménagers soient répartis? Que l'homme et la femme possèdent des comptes en banque séparés? Ou encore?
4. Que signifie pour vous la phrase suivante? «Les conjoints restent autonomes et ont une responsabilité personnelle.»

1. La liberté: un problème, des solutions

Observez la bande dessinée et discutez-en. Quel est le problème des voisins? Comment les voisins peuvent-ils résoudre efficacement ce problème? En petits groupes, discutez des différentes solutions et comparez-les avec celles des autres groupes.



2. La liberté dans la vie quotidienne, au travail et dans la politique

Lisez la déclaration et discutez des questions 1 à 5 pendant le cours.



La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres.

Que signifie cette phrase...

- 1. ... dans le cadre familial?
- 2. ... dans les relations avec les voisins?
- 3. ... dans la vie quotidienne, par ex. au supermarché, dans les transports en commun, etc.?

Que signifie cette phrase...

- 4. ... sur le lieu de travail?
- 5. ... en politique?

3. La liberté et ses limites: expériences et opinions personnelles






Quelle est votre expérience à ce sujet? Quelles libertés appréciez-vous en Suisse? Selon vous, où certaines limites s'avèrent-elles nécessaires? Qui doit les fixer? Qui doit surveiller leur application? Organisez un débat pendant le cours.



1. Droits et devoirs

Lisez la liste suivante et racontez: comment les droits et devoirs énoncés ci-dessous sont-ils déterminés dans votre pays d'origine? Comparez avec les autres étudiants pendant le cours.



Age	Droits et devoirs (choix)	
A partir de 6 ou 7 ans	Début de l'école obligatoire: entrée à l'école primaire (différence selon les cantons).	
15 ou 16	Fin de la période de scolarisation obligatoire (lire la section «Ecole obligatoire», ECHO, page 28).	
16	A partir de 16 ans, toute personne a le droit de choisir elle-même sa confession (lire «Liberté de conscience et de croyance», ECHO, page 15).	
18	En Suisse, les personnes majeures (dès 18 ans) ont le droit de se marier et de fonder une famille (lire «Droit du couple et de la famille», ECHO, page 15).	
18	Droit de vote pour les Suisses disposant des droits civiques suisses (pour toute la Suisse) et pour les étrangers résidant en Suisse au niveau communal et cantonal dans les cantons de Fribourg, Appenzell Rhodes-Extérieures, Grisons, Vaud, Neuchâtel, Genève et Jura (lire «Droit de vote», ECHO, page 16).	
18	Tous les adultes ont le droit d'adresser des pétitions aux pouvoirs publics (lire «Droit de pétition», ECHO, page 16).	
18	Obligation fiscale: à partir de 18 ans, chaque personne vivant en Suisse doit payer des impôts sur ses revenus et ses biens.	
18	Obligation d'assurance: toute personne active doit, à partir de 18 ans, verser des cotisations à l'AVS et à l'AI (lire «Le principe des trois piliers», ECHO, page 20).	
20	Service militaire obligatoire pour les citoyens suisses.	
21	Toutes les personnes résidant en Suisse (21 ans min.) ont l'obligation de verser des cotisations à l'AVS et à l'AI.	
64	Les femmes ont le droit de percevoir une pension minimum AVS (lire «Le principe des trois piliers», ECHO, page 20).	
65	Les hommes ont le droit de percevoir une pension minimum AVS.	

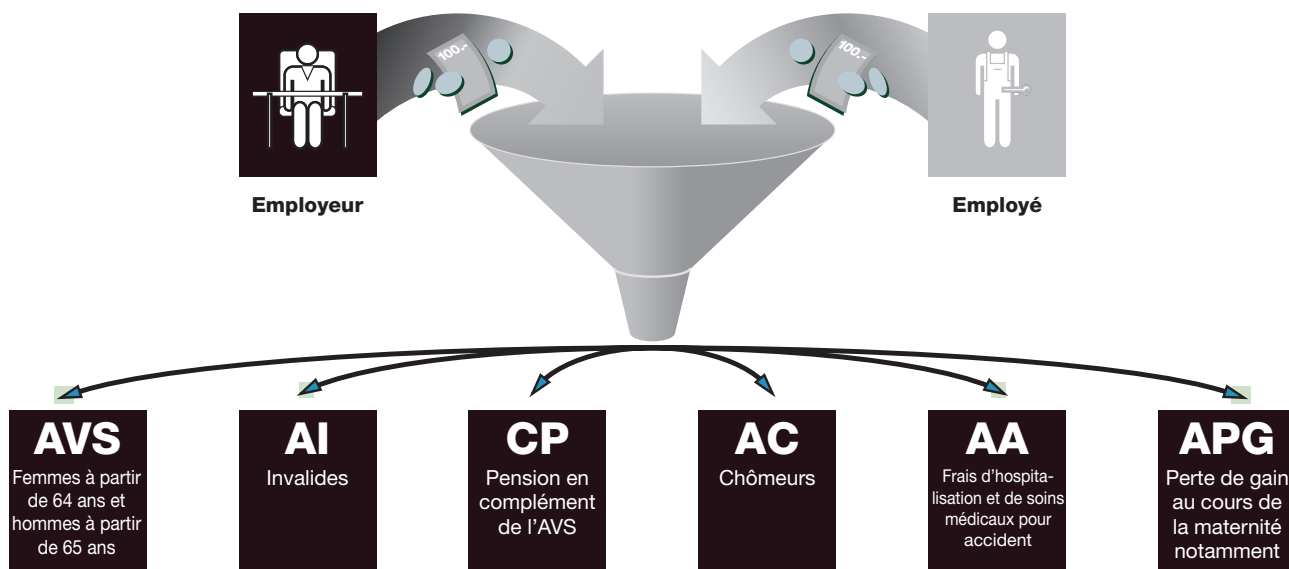
1. La sécurité sociale en Suisse

Observez le graphique et répondez aux questions 1 et 2 pendant le cours.

Vous pouvez également vous appuyer sur les informations du guide ECHO, page 19-21.

1. Comment fonctionne la sécurité sociale? Qui finance les cotisations sociales? Qui reçoit une assistance?
2. Quelles sont les autres aides sociales importantes en Suisse?

Financement de la sécurité sociale



2. La sécurité sociale dans votre pays d'origine

Comment s'organise le système de sécurité sociale dans votre pays d'origine?

Quels sont les systèmes de solidarité existants? Qui soutient qui?

Répondez aux questions 1 à 6 et effectuez des comparaisons pendant le cours.



Questions

Qui s'engage dans votre pays à ce que toute personne soit assurée contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité, de la maladie, de l'accident, du chômage, de la maternité, de la condition d'orphelin et du veuvage?

1. Qui assiste les personnes âgées?
2. Qui assiste les personnes handicapées?
3. Qui paie les frais d'hospitalisation et de traitement en cas de maladie ou d'accident?
4. Qui assiste les personnes au chômage?
5. Qui assiste la mère après la naissance de son enfant?
6. Qui assiste les orphelins et les veufs/veuves?

1. Le travail rémunéré et non rémunéré

Selon vous, dans la liste de travaux évoqués ci-dessous, quels sont ceux qui sont rémunérés et ceux qui ne le sont pas en Suisse? Cochez les cases correspondantes et complétez la liste avec quelques exemples. Comparez avec les autres étudiants et discutez de vos expériences.

En Suisse, certains travaux sont rémunérés, d'autres non.

Travaux	Rémunéré	Non rémunéré
Travailler comme employé de bureau dans une entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à l'organisation d'une fête dans l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler au sein d'une association, par ex. en tant qu'entraîneur dans un club de foot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler dans sa propre maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En hiver, dégager la neige du trottoir devant la maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garder les enfants des voisins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le samedi, réguler le trafic des véhicules pour l'association sportive locale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler dans son jardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler à la bibliothèque municipale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider un voisin âgé à ranger sa cave	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler pour une association culturelle de son pays d'origine ou de Suisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à la pièce de théâtre de l'association du quartier ou du village	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler pour un parti politique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exercer une fonction politique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider des amis à déménager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prendre soin des proches qui vivent à la maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler avec les pompiers de la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Le travail rémunéré et non rémunéré dans votre pays d'origine

Quelle est la situation dans votre pays d'origine: quels travaux sont rémunérés et quels sont ceux qui ne le sont pas? Faites une liste et comparez avec les autres étudiants.

Pays:

.....

Travaux rémunérés

.....

.....

.....

Travaux non rémunérés

.....

.....

.....

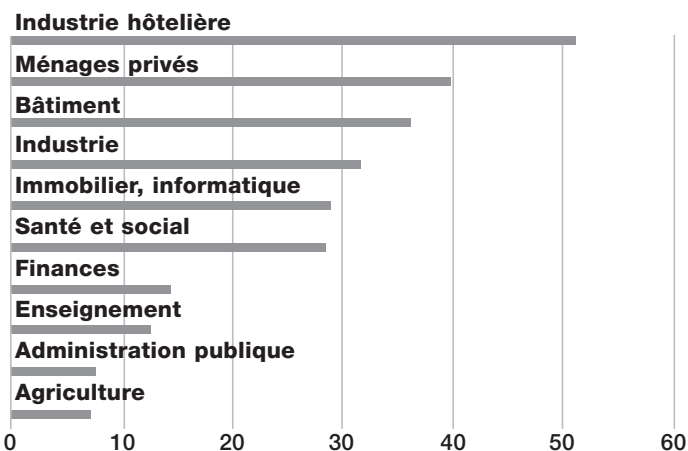
1. Lire des statistiques: l'activité professionnelle en Suisse

En utilisant les informations données par le graphique ou dans le texte, cochez la bonne

Salariés avec ou sans passeport suisse

En 2004, la Suisse comptait environ 4 millions d'actifs, dont approximativement 20% d'étrangers. Ces derniers fournissent environ un quart du travail effectué en Suisse, soit quasiment deux milliards d'heures par an.

Etrangers salariés, par secteur, en 2002 (part du volume de travail, en %)



Les affirmations suivantes se trouvent-elles soit dans le texte soit dans les statistiques?	Oui	Non
A En 2004, la Suisse comptait environ 4 millions d'actifs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B En 2004, les étrangers constituaient un quart des actifs en Suisse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C En 2004, 20 % des salariés travaillant en Suisse n'avaient pas de passeport suisse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D En 2002, plus de la moitié des salariés dans l'industrie hôtelière ne possédaient pas la nationalité suisse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E Même dans les foyers privés, les travaux ménagers sont réalisés par de nombreux étrangers (près de 30 %).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F En 2002, plus de 10 % des enseignants et professeurs de Suisse étaient des étrangers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Secteurs économiques et professions/activités

Quelles professions ou activités correspondent à quel secteur économique?
 Classez au moins sept professions et complétez la liste avec d'autres professions.

dentiste	informaticienne	plâtrier	aide-ménagère	serveur, garçon de café
exploitant agricole	professeure d'allemand	infirmier	laborantine en chimie	monteur sanitaire
physiothérapeute	employée de banque	maçon	ingénieur mécanicien	cuisinier
				aide-cuisinier

Industrie hôtelière

Santé et social

Ménages privés

Finances

Bâtiment

Enseignement

Industrie

Administration publique

Immobilier, informatique

Agriculture

1. L'Eglise et l'Etat

Comparez avec votre pays d'origine et expliquez brièvement: quelles sont les différentes communautés religieuses (confessions) dans votre pays? Lesquelles sont reconnues par l'Etat?

Communautés religieuses en Suisse (2004)

41,8 % catholicisme romain
35,3 % protestantisme
4,3 % islam
3,2 % autres religions (catholicisme chrétien, catholicisme orthodoxe, judaïsme, hindouisme, bouddhisme, etc.)
11,1 % sans confession
4,3 % ne se prononce pas

Communautés religieuses en

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. L'Eglise et l'Etat

Parmi les fêtes indiquées dans la liste, lesquelles connaissez-vous? Quelle fête préférez-vous célébrer en Suisse? Quelle fête préféreriez-vous dans votre pays d'origine? Racontez.



Fêtes légales

→ Nouvel-An *	1 ^{er} janvier
→ Jour de Berchtold	2 janvier
→ Vendredi-Saint *	
→ Lundi de Pâques *	
→ Fête du travail	1 ^{er} mai
→ Ascension *	
→ Lundi de Pentecôte *	
→ Fête-Dieu	
→ Fête nationale *	1 ^{er} août
→ Assomption	15 août
→ Toussaint	1 ^{er} novembre
→ Immaculée Conception	8 décembre
→ Noël *	25 décembre
→ Saint-Etienne *	26 décembre

* dans tous les cantons

1. Trois portraits d'émigrants et d'émigrantes installés dans le canton d'Obwald.

*Lisez les portraits suivants. Associez les déclarations A à E aux différents portraits.
Organisez un débat pendant le cours.*

A La connaissance de la langue facilite la participation à la vie professionnelle, culturelle et politique.

B L'entente entre tous dépend d'un respect mutuel.

C Une formation de qualité offre la meilleure garantie d'une vie professionnelle réussie.

D On avait fait appel à de la main-d'œuvre et ce sont des hommes qui sont arrivés.

E Nous reconnaissons l'importance de la langue maternelle pour l'acquisition d'une seconde langue. Nous encourageons tous les efforts pour soutenir et promouvoir l'utilisation de la première langue.



1

M. et Mme P. sont nés en Bosnie-Herzégovine; ils sont mariés et ont deux enfants. Il est serrurier et soudeur, elle travaille comme femme de ménage. Ils habitent dans le canton d'Obwald.

En 1990, M. P. a travaillé comme saisonnier à Engelberg dans l'industrie hôtelière. En 1995, il a trouvé un poste correspondant à sa formation de soudeur à Kerns. En 1992, en raison de la guerre en Bosnie, sa femme a rejoint la Suisse. En 1998 enfin, Mme et M. P. et leurs enfants obtiennent un permis de séjour en Suisse. Elle travaille comme femme de ménage dans une auberge. Toute la famille fait partie du groupe folklorique de Kerns.



2

En 1991, M. K. s'est réfugié en Suisse pour fuir la guerre civile au Sri Lanka. Dans le cadre de la réglementation humanitaire de la Confédération, M. K. a obtenu, en 2000, une admission provisoire après que le traitement de sa demande d'asile en raison des conflits au Sri Lanka a été suspendu pendant plusieurs années. Il travaille comme cuisinier chez les dominicains de Béthanie à St. Niklausen dans le canton d'Obwald. Sa femme a rejoint la Suisse en 1999. Ils ont un fils et une fille. En 2001, la famille K. répondait à toutes les conditions pour obtenir un permis de séjour B en remplacement du permis F (admission provisoire).



3

M. D. a grandi à Sarnen. Ses parents sont nés en Turquie. Sa mère est arrivée en Suisse en 1978 et son père en 1982, tous deux en tant que jeunes travailleurs. La Turquie servait autrefois de pays de recrutement pour le marché du travail en Suisse. M. D. est allé à l'école primaire, puis secondaire de Sarnen. Il a terminé ses études de dessinateur en bâtiment dans un bureau d'architectes local. M. D. joue au football pendant son temps libre. En tant que joueur talentueux, il a longtemps été dans l'équipe junior du FC Sarnen. M. D. est parfaitement bilingue. A la maison, il parle turc.

1. La Suisse: sentiments et interrogations

Lisez les phrases A à G et discutez des différents sujets pendant le cours: quelle est votre impression de la Suisse? Qu'appréciez-vous particulièrement en Suisse? A quel sujet avez-vous des questions? Où trouvez-vous des réponses?



A «La Suisse me surprend toujours, tant ses aspects sont nombreux.»

B «La Suisse est un pays démocratique. Le peuple peut participer à sa gestion. Cela me plaît.»

C «De quelle manière les étrangers peuvent-ils s'intégrer au peuple suisse?»

D «J'apprécie que les lois et les règles soient respectées en Suisse.
Ici, je me sens en sécurité.»

E «La protection sociale est plus importante en Suisse que dans mon pays d'origine.
J'apprécie cet aspect.»

F «Je suis content d'avoir trouvé du travail. Il me permet de gagner ma vie et de nourrir
ma famille.»

G «Les religions et les fêtes religieuses sont un autre signe de la diversité de la Suisse.»